

# L'Île-Bouchard : Monasphère abandonne le projet de lotissement destiné aux chrétiens

Publié le 30/03/2022 à 18:49 | Mis à jour le 30/03/2022 à 19:49



Jugé non conforme aux normes incendie, le projet du Clos Saint-Gabriel de Monasphère sur la parcelle du Meslier a été retoqué par la mairie de L'Île-Bouchard. L'agence immobilière a décidé de ne pas faire appel de cette décision et abandonne ainsi le projet.

© (Photo archives NR, Julien Pruvost)

Alors que la mairie de L'Île-Bouchard a refusé le permis de construire pour des raisons de sécurité incendie, l'agence immobilière annonce, ce mercredi 30 mars 2022, abandonner son projet de Clos Saint-Gabriel.

Enterré alors qu'il n'est pas encore sorti de terre. Le projet de Clos Saint-Gabriel – hameau de dix-sept maisons destiné aux chrétiens – ne verra finalement jamais le jour dans le quartier du Meslier, à L'Île-Bouchard.

C'est ce qu'a annoncé ce mercredi 30 mars 2022 l'agence immobilière porteuse du projet, Monasphère, à nos confrères [de France Bleu Touraine \(1\)](#). Cette décision tombe au lendemain du [refus du permis de construire](#) par la mairie de L'Île-Bouchard.

## Au sein du collectif d'opposition, "rassurés, mais vigilants"

Dans la commune du Chinonais, les réactions sont mitigées à l'annonce de cette nouvelle. Au sein du [collectif d'opposition au projet](#), on se dit "**rassurés, mais toujours vigilants**", car on pointe du doigt un élément technique mais **le problème de fond est toujours là**", n'en démord pas Betty Delavenna, figure de proue de ce mouvement d'opposition, faisant référence à "la mainmise de la communauté de l'Emmanuel" sur la commune.

## "Beaucoup de maladresse et d'incompréhension de part et d'autre"

De son côté, le gérant du Super U et président de l'union commerciale locale, Olivier Le Clézio – instigateur de la venue de Monasphère à L'Île-Bouchard – **regrette que la polémique ait tué dans l'oeuf ce projet.** "Il y a eu beaucoup de maladresse et d'incompréhension de part et d'autre. S'il y avait eu davantage de concertation au départ, ça aurait peut-être été différent."

Ce dernier espère néanmoins que la [médiatisation autour de ce projet](#) aura attiré l'oeil de certains promoteurs. En attendant, avec ce **projet avorté, certaines questions restent en suspens.** Notamment celle de l'avenir du terrain du Meslier – toujours propriété de la communauté de l'Emmanuel – ou encore celle de l'avancée des autres projets portés par Monasphère, qui pourraient, eux, aboutir.

*(1) Sollicitée, l'entreprise Monasphère n'a pas donné suite au moment où nous écrivons ces lignes.*